



Photo : Prises de vue effectuées le 27/01/2014

Peupleraie du site 72_LAMILE_01, commune de La Milesse et La Bazoge



Assistant à maîtrise d'ouvrage



Emetteur



**Plan d'aménagement et d'orientation de gestion
 LGV Bretagne - Pays de la Loire** **72 LAMILE 01**

Indice	Date	Libellé	Etabli		Véifié		Validé	
			Nom	Visa	Nom	Visa	Nom	Visa
A01	14/08/2012	Création du document	N.LATOIR		V.PEREIRA		C.DE FIRMAS	
B01	03/04/2013	Mise à jour du document	M.OUISSE		V.PEREIRA		C.DE FIRMAS	

G	ENV	PGM	GEN	D72	25,75	TEREE	25076	B01
Phase	Domaine	Nature du document	Item	Zone	PK	Emetteur	Numéro	Indice



Plan d'aménagement et d'orientation de gestion
LGV Bretagne - Pays de la Loire

72_LAMILE_01

Commune de La Milledieu (72)

Lieu-dit : La sauvagère - La ronce

Surface : 11,01 Ha

Distance du site à la LGV : 61 m

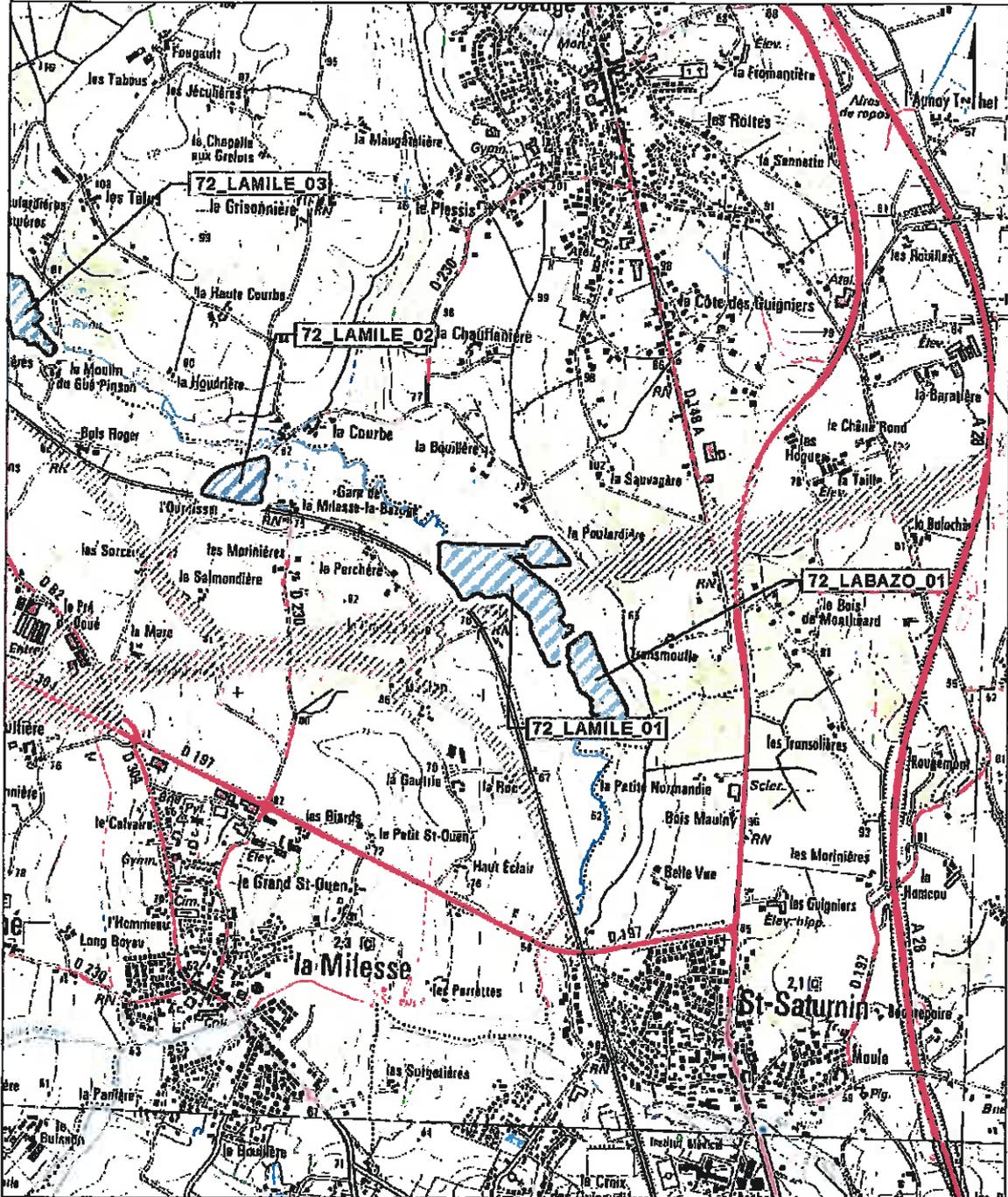
Lot AF n° 72_6

Bassin versant : Sarthe Amont



Localisation du site pour la compensation

Une carte localisant le site avec l'Avant Projet définitif est disponible en annexe au format A3



SITE

Emprise de la LGV BPL

1:25 000



Source vectorielle : ONF

Source du fond de plan :

Scan 25 Topo 2009 - IGN -

Marché d'acquisition n° 20088230038

Réalisation SIG: ONF

Date de réalisation :

07 décembre 2012

Description du site pour la compensation

Le site '72_LAMILE_01' est situé dans le département 72 sur la commune de La Milesse et se trouve intégré au bassin versant Sarthe Amont. Le site couvre une superficie de 11,01 ha.

Les actions proposées sur ce site consistent en :

- l'amélioration de la ripisylve en faveur des mammifères semi-aquatiques
- la bonification et/ou l'expansion de la zone humide
- la création/restauration de mares spécifiques aux amphibiens et la préservation de leur habitat terrestre

Aspects fonciers

Type de sécurisation foncière : Propriété RFF

Niveau de sécurisation : Zone en cours de sécurisation

Informations cadastrales

Commune	Section	Parcelle
LA MILESSÉ	ZM	0002
LA MILESSÉ	ZN	0001
LA MILESSÉ	ZR	0012
LA MILESSÉ	ZR	0037
LA MILESSÉ	ZR	0041
LA MILESSÉ	ZR	0042
LA MILESSÉ	ZR	0061

Remarque(s)

Le site de La Milesse « La sauvagère - La Ronce » est un site complexe. Le site est composé d'un cours d'eau situé dans un vallon boisé en peuplier, ainsi que de pente dans la partie Ouest qui sont constitués majoritairement de jeunes plantations de feuillus et d'une partie de prairie en déprise agricole.

Seule la partie centrale est intéressante pour la compensation.

Sur ce site la compensation consistera à (I) une suppression des peupliers afin de convertir la zone en mégaphorbiale (II) la création d'une ripisylve (III) la création d'une mare avec un gîte hivernal.

Liste des espèces contactées sur le site

Groupe	Nom commun	Nom scientifique	Organisme inventaire	Année inventaire	Statut européen	Niveau de protection national	Impacté
amphibien	Grenouille agile	Rana dalmatina	setec	2011	DH4	Oui	non
insecte	Courtilière	Gryllotalpa gryllotalpa	ecosphere	2003		Non	non
insecte	Cricket des clairières	Chrysochraon dispar	ecosphere	2003		Non	non
mammifère	Crossope	Neomys sp.	ingerop	2011		Oui	oui
oiseau	Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	ecosphere	2009		Oui	non
poisson	Chabot	Cottus gobio	SDVP 72	1989	DH2	Non	non

Liste des espèces impactées par la LGV BPL à proximité du site

Groupe	Nom commun	Nom scientifique	Année inventaire	Statut européen	Niveau de protection national	absence à l'impacté (en m)
insecte	Grand capricorne	Cerambyx cerdo	2011	DH24	Oui	507
poisson	Truite fario	Salmo trutta	2011		Oui	1478

Liste des populations non impactées à proximité du site

Groupe	Nom commun	Nom scientifique	Organisme inventaire	Année inventaire	Statut européen	Niveau de protection national	absence (en m)
amphibien	Grenouille agile	Rana dalmatina	setec	2011	DH4	Oui	156
flore	Orchis à fleurs lâches	Anacamptis laxiflora	dervenn	2011		Non	347
flore	Orchis à fleurs lâches	Anacamptis laxiflora	ecosphere	2009		Non	347
oiseau	Bouscarle de Cetti	Cettia cettia	ecosphere	2009		Oui	513
insecte	Cricket des clairières	Chrysochraon dispar	ecosphere	2003		Non	683
insecte	Cordulie bronzee	Cordulia aenea	ecosphere	2008		Non	691
amphibien	Grenouille agile	Rana dalmatina	ecosphere	2003	DH4	Oui	702
insecte	Grisette	Carcharodus alceae	ecosphere	2009		Non	707
insecte	Grand capricorne	Cerambyx cerdo	ecosphere	2005	DH24	Oui	708
flore	Séneçon aquatique	Senecio aquaticus	ecosphere	2003		Non	754
insecte	Courtilière	Gryllotalpa gryllotalpa	ecosphere	2003		Non	832
flore	Asperule odorante	Gallium odoratum	ecosphere	2005		Non	921
flore	Jonquille	Narcissus pseudonarc	ecosphere	2003		Non	1031
flore	Parisette	Paris quadrifolia	ecosphere	2003		Non	1077
amphibien	Triton palmé	Lissotriton helveticus	dervenn	2011		Oui	1134
mammifère	Crossope	Neomys sp.	ingerop	2011		Oui	1190
insecte	Grand capricorne	Cerambyx cerdo	dervenn	2011	DH24	Oui	1193
oiseau	Chouette chevêche	Athene noctua	ecosphere	2005		Oui	1217
insecte	Gomphe vulgaire	Gomphus vulgatissim	ecosphere	2009		Non	1235
flore	Valeriane dioïque	Valeriana dioica	ecosphere	2003		Non	1242
oiseau	Chouette chevêche	Athene noctua	setec	2011		Oui	1286
flore	Euphorbe à feuilles plates	Euphorbia platyphyllos	dervenn	2011		Non	1355
flore	Carex acutiformis	Carex acutiformis	dervenn	2011		Non	1356
flore	Carex vesicaria	Carex vesicaria	dervenn	2011		Non	1356
flore	Laiche vesiculeuse	Carex vesicaria	ecosphere	2003		Non	1356
poisson	Lamproie de Planer	Lampetra planeri	setec	2011	DH2	Oui	1478
poisson	Brochet	Esox lucius	setec	2011		Oui	1478
oiseau	Locustelle tachetée	Locustella naevia	ecosphere	2003		Oui	1578

Localisation des habitats naturels



Code Corine Biotope



Emprise de la LGV BPL



1:3 744

Source vectorielle : ONF

Source du fond de plan : BD Ortho 2004 - IGN -
Marché d'acquisition n° 20080230036

Réalisation SIG : ONF

Date de réalisation :
20 novembre 2012

Localisation des habitats naturels

	Intitulé de l'habitat	Codes Codes Biotope	Surface (en Ha)
	Autres bois décidus	41.H	1,13
	Bocage	84.4	0,28
	Cours des rivières	24.1	0,39
	Fossés et petits canaux	89.22	0,05
	Fourrés mixtes	31.8F	0,59
	Grandes cultures	82.11	0,03
	Hales	84.2	0,17
	Lacs, étangs, mares (eau douce)	22.	0
	Pâturages abandonnés, envahis par des espèces rudérales	38.13	0,48
	Pâturages continus	38.11	0,48
	Peupleraie	83.321	5,11
	Plantations de feuillus	83.32	2,15
	Ronciers	31.831	0,16
	Total		11,02 ha

Localisation des zones humides



 SITE

 Emprise de la LGV BPL

Niveau de la Zone humide



0 70 140 280 m.

1:4 078

Source vectorielle : Site - CNF 2012
Zone humide - Asconit 2011

Source du fond de plan : BD Ortho 2004 - IGN -
Marché d'acquisition n° 20089230038

Réalisation SIG : CNF

Date de réalisation :
07 décembre 2012

Estimation du score fonctionnel de la zone humide

Estimation des scores potentiels actuels et après aménagements

Source du score actuel : Asconit

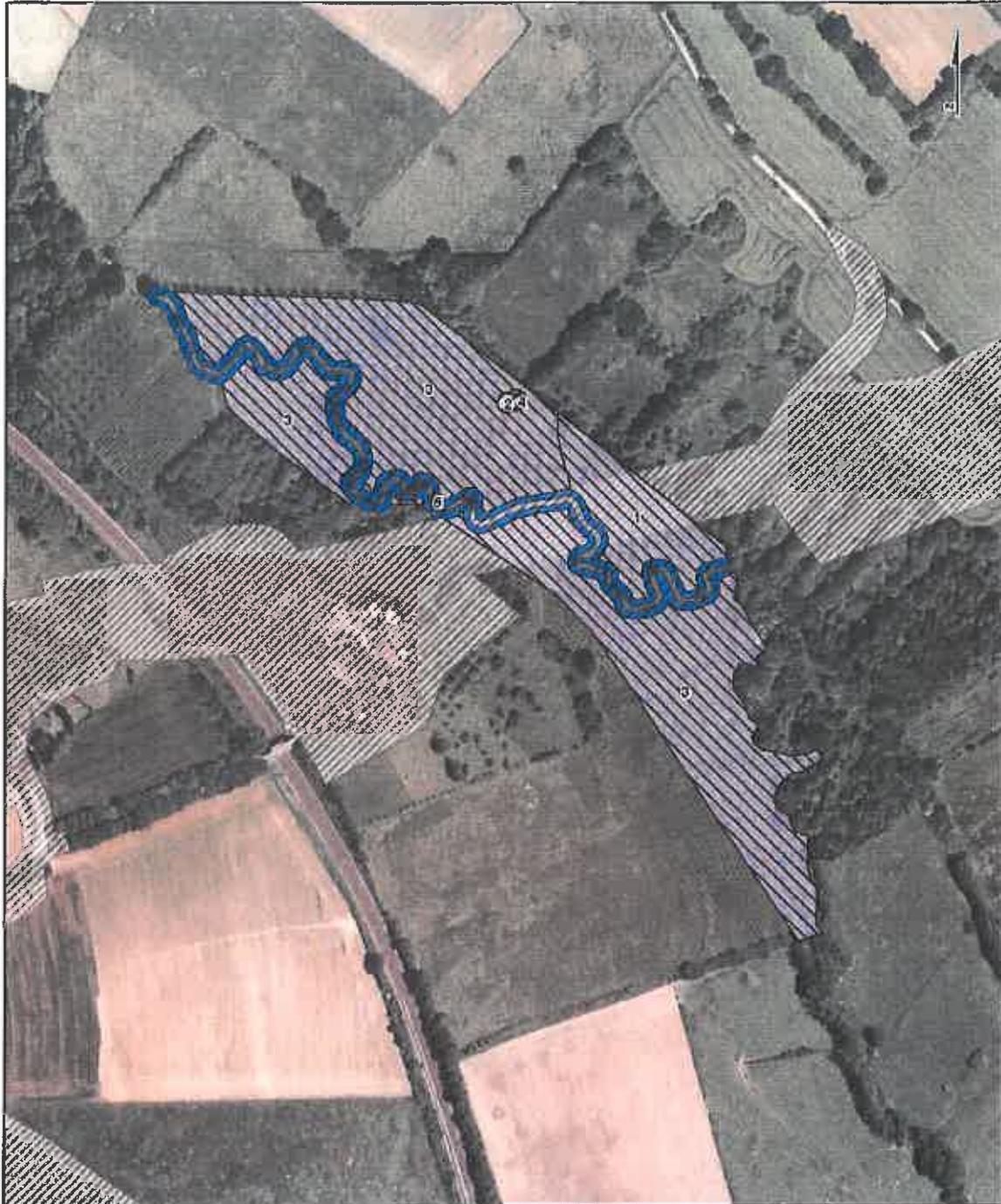
ZH161_01	Score Actuel	Score futur estimé
Indice flore de zone humide : Non		
Soutien naturel d'étiage	2	2
Régulation naturelle des crues	2	2
Protection contre l'érosion	2	2
Stockage des eaux de surface	2	3
Recharge des nappes	2	2
Régulation des nutriments	2	2
Interception des MES	2	2
Corridor écologique	1	2
Zone d'alimentation et de reproduction	1	2
Support de la biodiversité	1	3
Intérêt patrimonial	0	2
Stockage de carbone	1	1
Score	18	25
Niveau	2	2

Source du score actuel : Asconit

ZH161_02	Score Actuel	Score futur estimé
Indice flore de zone humide : Oui		
Soutien naturel d'étiage	2	2
Régulation naturelle des crues	2	2
Protection contre l'érosion	2	2
Stockage des eaux de surface	2	2
Recharge des nappes	2	2
Régulation des nutriments	2	2
Interception des MES	2	2
Corridor écologique	1	1
Zone d'alimentation et de reproduction	1	1
Support de la biodiversité	1	1
Intérêt patrimonial	3	3
Stockage de carbone	2	2
Score	22	22
Niveau	1	1

Localisation des actions

(Cette carte est disponible en annexe au format A3)



Famille d'action



Source vectorielle : ONF

 Source du fond de plan : BD Ortho 2004 - IGN
 Marché d'acquisition n° 20080230036

Réalisation SIG : ONF

 0 30 60 120 m.

1:4 000

 Date de réalisation
 03 avril 2013

Légende des actions

* La définition des familles d'actions sont rappelées en annexes de ce document

Zone	Famille d'actions (*)	Actions	Surface (ha)	Longueur (m)
Zone n° 1	MCZ1	Conversion de peupleraie en roselière ou megaphorbiale Terrassement - Travaux d'étrépage Dessouchage des peupliers Coupe de peupliers	0,53 ha	
Zone n° 2	MCA1	Mise en place de système d'abreuvement (pompe à museau, tonne à eau, etc.) Pose de clôture Entretien des mares Création de mare type Triton crêté	0,01 ha	
Zone n° 3	MCZ1	Conversion de peupleraie en roselière ou megaphorbiale Coupe de peupliers Dévitalisation et rognage de souches	3,72 ha	
Zone n° 4	MCA5	Création de bosquet Création de gîtes hivernaux	0,01 ha	
Zone n° 5	MCM1	Création de ripisylve - Un rang	0,56 ha	701,4 m

Remarque(s)

Sur le site, la suppression de la peupleraie permettra une remontée de la nappe phréatique. Une phragmitaie sera plantée en lieux et place de la peupleraie actuelle. Une ripisylve sera plantée afin de renforcer la ripisylve relictielle voir inexistante sous le couvert actuel de la peupleraie. À proximité de l'endroit où sera creusée la mare, un gîte hivernal sera créé et boisé afin de maximiser le potentiel d'accueil du site en terme d'habitat terrestre.

Détail de la compensation (sans fongibilité)

Titre de l'action	Actions	Surface (en ha)	Longueur (en m)
ONPN amphibien			
Zone n° 2	Création de mare type Triton crêté Entretien des mares Pose de clôture Mise en place de système d'abreuvement (pompe à museau, tonne à eau, etc.)	0,01	
Zone n° 4	Création de gîtes hivernaux Création de bosquet	0,01	
Sous - total		0,02 ha	0,0 m
ONPN mammifère			
Zone n° 5	Création de ripisylve - Un rang	0,56	701,4
Sous - total		0,56 ha	701,4 m
ONLE zone humide			
Zone n° 1	Coupe de peupliers Dessouchage des peupliers Terrassement - Travaux d'étrépage Conversion de peupleraie en roselière ou megaphorbiale	0,53	
Zone n° 3	Coupe de peupliers Conversion de peupleraie en roselière ou megaphorbiale Dévitalisation et rognage de souches	3,72	
Sous - total		4,25 ha	0,0 m
Total		4,83 ha	701,4 m

Détail de la fongibilité

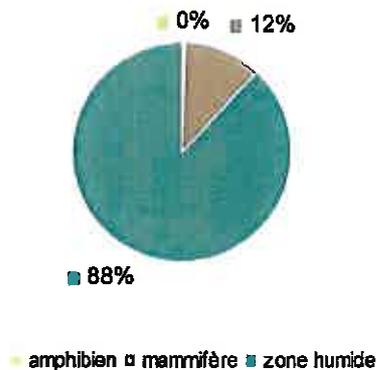
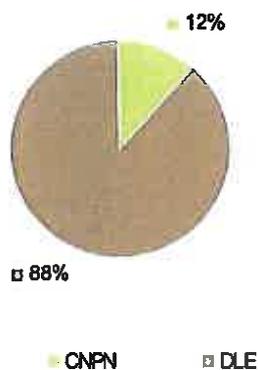
Définition des actions fongibles

Fongibilité	Actions	Superficie (ha)	Longueur (m)
CNPN			
amphibien			
Origine de l'action :	CNPN mammifère		
	Zone n° 5	0,56	701,4
	Création de ripisylve - Un rang		
	Sous - total	0,56 ha	701,4 m
Origine de l'action :	DLE zone humide		
	Zone n° 1	0,53	
	Coupe de peupliers		
	Dessouchage des peupliers		
	Terrassement - Travaux d'étrépage		
	Conversion de peupleraie en roselière ou megaphorbiaie		
	Sous - total	0,53 ha	0,0 m
	Total de la fongibilité pour le groupe amphibien	1,09 ha	701,4 m
DLE			
zone humide			
Origine de l'action :	CNPN amphibien		
	Zone n° 2	0,01	
	Création de mare type Trilon crêté		
	Entretien des mares		
	Pose de clôture		
	Mise en place de système d'abreuvement (pompe à museau, tonne à eau, etc.)		
	Sous - total	0,01 ha	0,0 m
Origine de l'action :	CNPN mammifère		
	Zone n° 5	0,56	701,4
	Création de ripisylve - Un rang		
	Sous - total	0,56 ha	701,4 m
	Total de la fongibilité pour le groupe zone humide	0,57 ha	701,4 m
	Total de la fongibilité	1,66 ha	1402,8 m

Synthèse globale (avec fongibilité)

Site	Objectif de compensation à atteindre	Equivalences	% atteint de l'objectif
DLE	zone humide 278,94 ha Zone humide à créer ou restaurer	4,82 ha	1,73 %
CNPN	mammifère 25 ha Ripisylves à créer ou restaurer	0,56 ha	2,24 %
CNPN	amphibien 213 ha Connectivités biologiques à créer ou restaurer	1,1 ha	0,52 %
Total		6,48 ha	
CNPN	amphibien 213 unité Mares à créer, restaurer ou préserver	1 unité	0,47 %
Total		1 unité	

Répartition de la compensation sur le site
(Sans prise en compte de la fongibilité)



Période d'intervention indicative

Activités	Période d'intervention indicative												
	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	
Conversion de peupleraie en roselière ou megaphorbiaie													1
Coupe de peupliers													1
Création de bosquet													1
Création de gîtes hivernaux													1
Création de mare type Triton crêté													1
Création de ripisylve - Un rang													1
Création de ripisylve - Un rang													1
Dessouchage des peupliers													1
Dévitilisation et rognage de souches													1
Entretien des mares													2
Mise en place de système d'abreuvement (pompe à museau, tonne à eau, etc.)													1
Pose de clôture													1
Terrassement - Travaux d'étrépage													1

Localisation du site avec l'APD

LEGENDE

<p>Bourrelet</p> <p>Caniveau béton</p> <p>Descante d'eau</p> <p>Fossé/cunette en terre ou roche non revêtu</p> <p>Fossé/cunette revêtu</p> <p>Cunette CFIC (circulable)</p> <p>Cunette CHNC (non circulable)</p> <p>Collecteur</p> <p>Collecteur drainant / Tranchée drainante + regards</p> <p>Sens d'écoulement nuisseau</p> <p>Raquette de diffusion ou Fossé diffuseur</p>		<p>Point haut, Point bas</p> <p>Ouvrages hydrauliques / Passage Petite Faune</p> <p>Regard de visite sur collecteur/drain, regard avaloir ou puisard</p> <p>Ouvrage de raccordement</p> <p>Enrôchement</p> <p>Bassin d'écrêtement, multi-fonction ou de confinement</p> <p>Passage à gué</p>	
<p>Passage à Petite Faune</p> <p>Emprises APD</p> <p>Emprises RFF existantes</p>		<p>Hale, Boisement, Alignement, Massif, Arbre isolé</p>	
<p>Rambler</p> <p>Détail</p> <p>Modèles paysagers</p> <p>Glacis</p>		<p>Merlon acoustique</p> <p>Merlon GEFRA</p> <p>Parc à ballast</p>	



PREFET DE LA SARTHE

Secrétariat Général
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau de l'Utilité Publique
Dossier suivi par Maggy BERTHIER - BOUGLE
☎ 02.43.39.72.33
Fax 02.43.39.70.35
e-mail : maggy.berthier@sarthe.gouv.fr

Le Mans, 18 JUI 2013

Objet: Notification de décision
Plans d'aménagement et d'orientation de gestion des mesures compensatoires
Ligne à Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous notifier ma décision en date du 14 juin 2013 par laquelle j'ai validé, sur proposition du Directeur départemental des territoires, les 13 plans d'aménagement et d'orientation de gestion des mesures compensatoires suivants:

- ASNIER_03
- AUVERS_08
- CHANTE_01
- CHANTE_04
- CHANTE_05
- COULAN_08
- COULAN_10
- COULAN_12
- CRANNE_01
- LAMILE_01
- MAIGNE_04
- PIRMIL_02
- VALLON_02

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Marc LEGRAND
Président d'Eiffage Rail Express
22, avenue Henri Fréville
35 200 Rennes

Le Préfet,
Pour le Préfet,
l'Attaché Chef de Bureau
M.B.
Maggy BERTHIER



DECISION du 14 JUIN 2013

VALIDATION DES PLANS D'AMENAGEMENT ET D'ORIENTATION DE GESTION
DES MESURES COMPENSATOIRES LIEES A LA
LIGNE À GRANDE VITESSE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE

Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU l'arrêté inter-préfectoral du 15 mai 2012 portant sur des espèces et les habitats d'espèces soumis au titre 1er du livre 4 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté de la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 5 juillet 2012 autorisant ERE à déroger à l'interdiction de détruire, altérer ou dégrader les aires de repos ou les sites de reproduction de l'espèce *Lutra lutra* (Loutre) ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 2 juillet 2012 portant autorisation au titre des articles L.214.1 et suivant du code de l'environnement de réaliser et exploiter les installations, ouvrages, travaux et activités nécessaires à la Ligne à Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral des 11 février, 18 février et 28 février 2013 portant sur la composition et les modalités de consultation du Conseil scientifique en vue du suivi des mesures compensatoires liées à la Ligne à Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire ;

Sur proposition du Directeur départemental des territoires ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

Les 13 plans d'aménagement et d'orientation de gestion suivants sont validés :

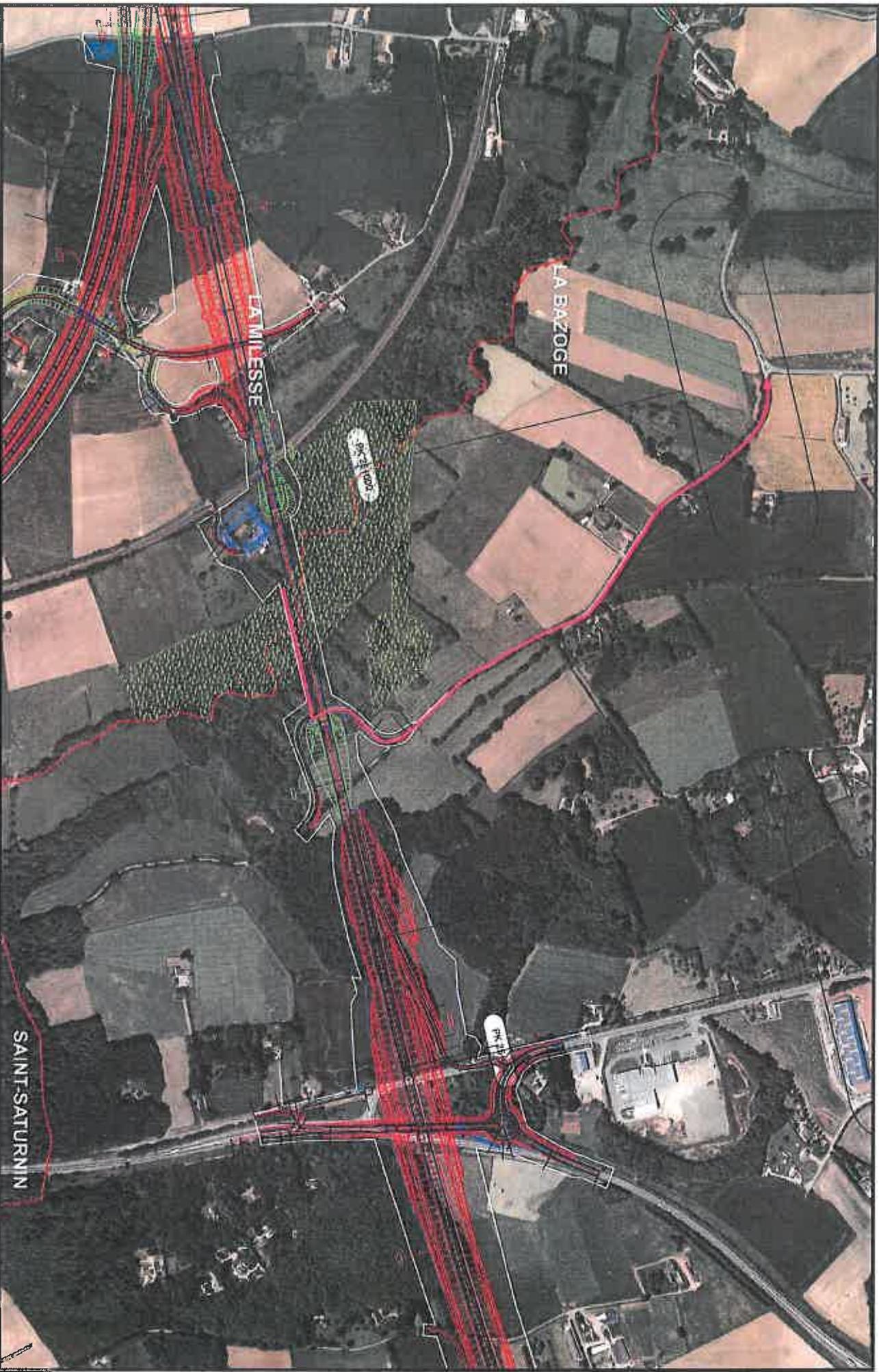
- ASNIER_03
- AUVERS_08
- CHANTE_01
- CHANTE_04
- CHANTE_05
- COULAN_08
- COULAN_10
- COULAN_12
- CRANNE_01
- LAMILE_01
- MAIGNE_04
- PIRMIL_02
- VALLON_02

Le Préfet de la Sarthe,



Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale

Magali DÉBATTE



Date d'établissement: 28/07/2014
C. BEAUX



Déboisement PAOG 72_LAMILLE_01
Itinéraire de transport
Semaine 41 (06 au 10 Octobre 2014)

Ligne à Grande
Vitesse



